



LES ARTS DE LA RUE, EN QUELQUES MOTS

Que sont les arts de la rue ?

Les Arts de la Rue englobent un ensemble de pratiques artistiques qui ont lieu dans l'espace public. Très riches par la **diversité des esthétiques**, on peut y voir : du théâtre, de la danse, du cirque, de la musique, du chant, de l'art sonore, des installations plastiques et d'arts visuels, des performances, des parades urbaines...

Il s'agit de la **pratique culturelle la plus populaire** derrière le cinéma (34% des Français de plus de 15 ans ont assisté à un spectacle de rue en 2008¹).

Les Arts de la Rue se développent depuis plus de 40 ans :

- Près de **1000 artistes et compagnies** se revendiquent « Arts de la Rue » en 2010.
- Plus de **2500 spectacles d'Arts de la Rue** sont disponibles en diffusion chaque année.
- **12 Centres Nationaux des Arts de la Rue (CNAR)** et un centre national de création dans l'espace public.
- 10 millions d'euros de budget de l'État accordé aux Arts de la Rue, **soit 1,5% seulement du budget** dédié au Spectacle Vivant.
- **Les spectacles d'Arts de la Rue sont ceux qui s'exportent le mieux en Europe** d'après l'étude de l'ONDA (chiffres 2010) sur les échanges entre la France et l'Europe. Les compagnies françaises sont fréquemment invitées à jouer au-delà des frontières européennes.
- Un secteur soutenu surtout par les **collectivités territoriales**.

Les Arts de la Rue sont un vecteur de développement culturel territorial :

- Les Arts de la Rue se déroulent dans l'**espace public** : c'est par excellence le lieu de l'échange et du dialogue, de l'expression des diversités et de l'émancipation individuelle. Ils sont un maître d'œuvre idéal pour **la mixité et le croisement des publics**.
- Les Arts de la Rue **touchent des publics éloignés** de la culture, grâce au **maillage du territoire français** par les compagnies et la **cinquantaine de lieux de fabrique** aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.
- Le secteur a une grande expérience dans l'**action artistique sur les territoires** : plus que la diffusion de spectacles, c'est l'application du principe « d'infusion culturelle », à savoir l'échange entre les artistes et les populations tout au long de l'année.
- Les Arts de la Rue pourquoi ?
 - La diversité esthétique des propositions,
 - Leur pertinence et leur exigence artistique,
 - Une grande créativité due en partie à leur capacité d'adaptation à l'espace public, à l'implication et la mobilité des publics,
 - La mixité des publics,
 - Le libre accès aux spectacles,
 - Leur mobilité, puisqu'ils construisent leur espace de représentation à chaque fois et n'ont pas besoin de murs,
 - Ils participent à la création d'une identité et d'une mémoire collective, essentielles au vivre-ensemble.

Les Arts de la Rue sont aussi un vecteur de développement économique :

- Au travers des lieux de créations et de diffusion : ils développent le **maillage culturel autour de la commune** et développent la **vitalité économique des territoires** tout au long de l'année.
- Au travers de l'action des compagnies : les 1000 artistes et compagnies réparties sur le territoire génèrent **une activité économique locale importante** (emplois, recours aux artisans locaux, actions au sein du tissu associatif, etc. . .).
- Au travers d'un événement : ils favorisent l'attractivité d'un territoire et génère de **très fortes externalités économiques** grâce aux fréquentations élevées (Ex : sur 4 jours, 250.000 spectateurs à Chalon, 150.000 à Aurillac, 125.000 à Sotteville-lès-Rouen).

La Fédération Nationale des Arts de la Rue

Association professionnelle née il y a 15 ans, elle se compose de **12 fédérations régionales et 400 adhérents** (125 structures et 275 individus). C'est la seule organisation professionnelle représentant le secteur dans sa diversité.

La Fédération œuvre à la consolidation et au développement des Arts de la Rue sur trois axes directeurs :

- La reconnaissance professionnelle et artistique du secteur;
- Le développement de ses financements, de ses équipes et de ses outils,
- L'ouverture et le dialogue avec l'ensemble des acteurs artistiques, culturels et les citoyens.

Nos valeurs :

Nous défendons la **liberté d'expression, de pensée, de création et de circulation dans l'espace public et ce dans le respect des droits culturels et de la dignité humaine de chaque individu.**

Nous promovons une société basée sur **l'égalité culturelle, l'équité territoriale et sociale** ainsi que le libre accès aux pratiques artistiques amateurs.

Nous revendiquons une fraternité portée par **le lien social, la recherche de l'intérêt général et la défense du bien commun.**



Nous portons la réappropriation collective et citoyenne de l'espace public comme lieu de partage et de rencontre, selon les principes **de solidarité, de mutualisation et de co-construction.**

Sur l'ensemble du territoire, les adhérents de la Fédération mènent en ce moment **une campagne de sensibilisation** auprès des candidat-e-s aux élections municipales 2014. Nous militons pour qu'ils **prennent en compte la culture dans leur programme** et favorisent le vivre-ensemble **en soutenant les Arts de la Rue dans leur commune une fois élus.**

Outils web :

Site de la Fédération nationale des Arts de la Rue : www.federationartsdelarue.org

Retrouvez toute l'actualité de la campagne sur le blog : www.rueencampagne.org

Site de la mobilisation pour une politique culturelle réinventée L'Art est public : www.lartestpublic.fr

CONTACTS

Thomas Laou-Hap & Julie Mailhé
La Fédération nationale des Arts de la Rue
C/o Maison des Réseaux Artistiques et Culturels
221 rue de Belleville - 75019 PARIS
01 42 03 91 12 / 06 33 81 22 93
coordination@federationartsdelarue.org

Suivez-nous !



france **la fédération**
nationale des arts de la rue